

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 29
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 4

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
31240

L'an deux mille seize et le 14 décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 08 décembre, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, M. JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. FREDERIC COMBE, M. DENIS MOLET, MME NATHALIE GAUVRIT, MME FLORENCE TOULZE, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, M. NICOLAS COSTES

Etaient absents excusés avant donné procuration : MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à M YVAN NAVARRO), M. XAVIER MANGOGNA (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), M. GILLES HOURQUET (Pouvoir donné à MME. ELISABETH ATTELAN)

Etait absent excusé :

JEAN-MARIE VITRAC a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2016/124

Objet : Modification de la délibération 2014-129 portant approbation de la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges et désignation des représentants de la commune

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC), prévue par la Loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, a pour mission d'adopter un rapport d'évaluation des charges transférées, transmis ensuite aux communes membres pour adoption par délibérations concordantes (sauf si le rapport est adopté à l'unanimité).

En séance du 23 juillet 2014, le Conseil Municipal a approuvé la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) et a désigné Madame Brigitte COLOMIE et Monsieur David ROFE en tant que représentants de la commune de l'Union à la CLETC.

Suite à la démission de Madame Brigitte COLOMIE du Conseil Municipal, il convient de nommer un nouveau représentant de la Commune au sein de la CLETC.

Monsieur Le Maire propose de nommer Madame Katy COLDER, membre de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- D'adopter la proposition ci-dessus énoncée

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Marc PÉRE**

- Transmis le 16 DEC. 2016

- Affiché le 16 DEC. 2016

Pour le Maire et par délégation
Le 1^{er} Adjoint
Yvan Navarro

